

# Sauvons le Centre Nationale d'Archéologie Urbaine

Dans un précédent communiqué, les organisations syndicales du Ministère de la Culture se sont élevées contre la menace de dissolution, au nom de la RGPP, du Centre National d'Archéologie Urbaine. Cette destruction représenterait une indéniable perte pour la communauté scientifique. D'ores et déjà, une pétition a été signée par de grands noms de la communauté archéologique. Nous vous invitons à faire de même :

---

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la restructuration en cours du Ministère de la Culture, le Centre national d'archéologie urbaine (Cnau) est menacé de dissolution.

Le Centre national d'archéologie urbaine, fondé en 1984, est un service central du ministère de la Culture et de la Communication, délocalisé à Tours, qui relève de la Direction de l'architecture et du patrimoine : Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information.

Le Cnau est un centre de réflexion méthodologique et d'information contribuant à résoudre les problèmes posés par l'érosion du patrimoine archéologique des villes et à diffuser les résultats de la recherche en France. Il remplit à la fois les fonctions de centre de ressources thématiques et d'observatoire de la recherche archéologique urbaine auprès de la communauté scientifique. A ce titre, le Cnau a mis en place

un réseau d'échanges avec les archéologues français et étrangers, qu'ils soient professionnels ou bénévoles : services de l'État (Culture, Recherche et Enseignement : DRAC/SRA, Inrap, Universités, CNRS), services de collectivités territoriales, associations, particuliers.

Le Cnau collabore également à des travaux de recherche mis en place par d'autres organismes sur le milieu urbain. Il est fréquemment sollicité pour fournir des informations sur des thématiques précises et contribue au dialogue entre archéologues et aménageurs.

Dans le cadre de ses missions, le Cnau propose un pôle de documentation et d'information et un pôle de recherche et de formation. Outre les nombreuses publications d'ordre méthodologique, le Cnau publie et diffuse chaque année l'Annuaire des opérations de terrain en milieu urbain et le Bulletin bibliographique d'archéologie urbaine. Le Cnau assure également la coordination scientifique et l'édition de la collection des Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, série d'études monographiques constituant des synthèses comparables de l'état des connaissances archéologiques.

L'exceptionnel fonds du Cnau avec 11000 ouvrages et périodiques, 1060 dossiers et 27210 références, est le seul rassemblant une telle documentation en archéologie et histoire urbaines. Les chercheurs et étudiants français et étrangers y sont régulièrement accueillis.

Sa spécificité thématique sur l'espace urbain, à l'interface disciplinaire entre archéologues, historiens, urbanistes et géographes, confère au Cnau un rôle central dans la recherche en archéologie et histoire urbaines. Les enjeux scientifiques attachés aux missions du Cnau portent sur l'apport de connaissances sur l'espace urbain dans la longue durée et les réseaux de villes, sur les outils et méthodes d'analyse des villes, sur l'inscription du patrimoine dans les politiques

d'aménagement et le développement urbain. Seule une structure fédératrice comme le Cnau est en mesure de contribuer au maintien de la cohérence de la Recherche en archéologie urbaine. Considérant la ville comme un objet d'étude en soi, le Cnau met à la disposition des chercheurs les ressources nécessaires à l'étude de la fabrique de l'espace urbain, des dynamiques urbaines et des réseaux d'agglomérations dans la longue durée.

Une structure comme le Cnau est indispensable afin de réunir une communauté transdisciplinaire et afin de faire émerger de nouvelles pistes de recherche. Par exemple, depuis 2001, le Cnau a mis en place un atelier de chrono-chorématique urbaine réunissant archéologues, historiens et géographes qui a permis de proposer une démarche innovante de modélisation de l'espace urbain des origines à nos jours. Les travaux de ce groupe ont été présentés le 2 juin dernier à une communauté scientifique pluridisciplinaire qui les a largement validés.

La dissolution programmée du Cnau serait le signe de l'abandon par le Ministère de la Culture de sa mission de coordination de réflexion méthodologique et de prospective. La disparition d'un tel organe unique en Europe constituerait une perte considérable pour la recherche archéologique urbaine à laquelle nous ne saurions nous résoudre. C'est pourquoi nous nous adressons à vous afin que soit maintenu le Centre national d'archéologie urbaine.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

---

**Vous pouvez signer la pétition à  
l'adresse suivante :**

<http://sauvonslecnau.free.fr/>